



Commune de Noréaz

Eau Potable

Bilan annuel 2014

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du DFI du 23 novembre 2005 sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, tout distributeur d'eau potable doit informer ces consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année et ceci de manière exhaustive.

L'origine de l'eau

La commune possède actuellement une source appelée les Moulin de Prez, elle se situe entre le village de Prez-vers-Noréaz et la rivière de l'Arbogne. La commune achète également l'eau de la commune de Montagny, auprès de la source appelée la Chaneaz.

Qualité microbiologique et chimique

Les eaux analysées ont donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés lors de tous les prélèvements envoyés au SAAV. Ceci étant valable aussi bien pour la source du Moulin de Prez et la source de la Chaneaz.

Teneur en nitrates

La valeur maximum tolérée en nitrates est de 40 mg/L. La source du moulin de Prez a des valeurs allant de 38 à 45mg/l. Afin de palier à ces éventuels dépassements, l'eau de la source de la Chaneaz, qui a un taux de nitrates variant entre 10 à 20mg/L, propriété de Montagny, est utilisée pour la mélanger à l'eau de notre source.

Lors du contrôle d'automne, nous avons constaté un taux de 42mg/L. Cette pointe a été provoquée suite à un problème au niveau des vannes d'admissions, qui a été immédiatement rectifiée.

Dureté totale de l'eau

La dureté totale de l'eau est d'environ 35.5°fH. Cette dureté est en fonction de la nature chimique du sous-sol. Dans le canton de Fribourg, la dureté de l'eau de source varie entre 32 et 42°fH dans cette zone. On peut donc qualifier cette eau de très dure.

Traitement de l'eau

Actuellement l'eau ne subit aucun traitement.

Adresse pour renseignements complémentaires

L'administration communale de Noréaz :

Tél : 026 470 23 19

e-mail : commune@noreaz.ch

Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements complémentaires peuvent consulter le site du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires www.fr.ch/saav.